

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 26 décembre 2025 soit 0,189€ ht le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis administratifs

7467333301 - AA

Communauté Urbaine CAEN-LA-MER

Élaboration du projet de Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLH) et de plan de mobilité (PDM) sur le territoire de la communauté urbaine CAEN-LA-MER

1ER AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n°A-2026-080 en date du 29 juillet 2026, le Président de la communauté urbaine CAEN-LA-MER ordonne l'ouverture de l'enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu à la fois de programme local de l'habitat (PLH) et de plan de mobilité (PDM) de la communauté urbaine CAEN-LA-MER.

L'enquête publique se tiendra du mardi 25 août 2026 (à partir de 9 h 00) au mercredi 14 octobre 2026 inclus (jusqu'à 17 h 00).

L'hôtel de la communauté urbaine CAEN-LA-MER est désigné comme siège de cette enquête publique.

Durant la période de l'enquête publique, le dossier d'enquête publique en version numérique sera consultable sur le site internet du registre dématérialisé, à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/7498>, accessible en continu pendant la durée de l'enquête publique, et sur un poste informatique dans les lieux de permanence désignés aux jours et heures d'ouverture au public. Il sera également consultable en version papier au siège de la communauté urbaine CAEN-LA-MER.

Le dossier d'enquête publique dans sa version papier allégée sera consultable dans les mairies désignées lieux de permanence aux jours et heures d'ouverture au public.

Les horaires d'ouverture des mairies désignées et de l'hôtel de la communauté urbaine sont consultables à l'adresse suivante : <https://caenlamer.fr/carte-des-communes>

Par décision en date du 19 mai 2026, Mme la Présidente du tribunal administratif de Caen a désigné une commission d'enquête publique composée ainsi :

- Président : M. Dominique PACORY.

- Membres titulaires : M. Pascal BOULAND, M. Dylan CACHARD, Mme Sophie MARIE et M. Jean-Claude THOMAS.

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public et recevra les observations dans les lieux de permanence et au siège de la communauté urbaine CAEN-LA-MER, aux jours et heures suivants :

- mardi 25 août 2026, matin, Caen (hôtel de la CU) (1), 9 h 00 à 12 h 00 ; après-midi, Caen (hôtel de ville) (1), 13 h 30 - 16 h 30 ;

- mercredi 26 août 2026, matin, Troarn (1), 9 h 00 à 12 h 00 ; après-midi, Giberville (1), 14 h 00 à 17 h 00 ;

- jeudi 27 août 2026, matin, Hermanville-sur-Mer (1), 9 h 00 à 12 h 00 ; après-midi, Ouistreham (1), 14 h 00 à 17 h 00 ;

- mardi 1er septembre 2026, matin, Colombelles (1), 9 h 00 à 12 h 00 ; après-midi, Mondeville (1), 14 h 00 à 17 h 00 ;

- mercredi 2 septembre 2026, matin, Rots (1), 9 h 00 à 12 h 00 ; après-midi, Hérouville-saint-Clair (1), 14 h 00 à 17 h 00 ;

- jeudi 3 septembre 2026, matin, Soliers (1), 9 h 00 à 12 h 00 ;

- lundi 7 septembre 2026, matin, Hermanville-sur-Mer (2), 9 h 00 à 12 h 00 ; après-midi, Ouistreham (2), 14 h 00 à 17 h 00 ;

- mardi 8 septembre 2026, matin, Ifs (1), 9 h 00 à 12 h 00 ; après-midi, Blainville-sur-Orne (1), 14 h 00 à 17 h 00 ;

- mercredi 9 septembre 2026, matin, Soliers (2), 9 h 00 à 12 h 00 ; après-midi, Caen (hôtel de ville) (2), 13 h 30 à 16 h 30 ;

- vendredi 11 septembre 2026, matin, Caen (hôtel de la CU) (2), 9 h 00 à 12 h 00 ; après-midi, Saint-André-sur-Orne (1), 14 h 00 à 17 h 00 ;

- samedi 12 septembre 2026, matin, Fleury-sur-Orne (1), 9 h 00 à 12 h 00 ;

- mardi 15 septembre 2026, matin, Epron (1), 9 h 00 à 12 h 00 ; après-midi, Caen (hôtel de ville) (3), 13 h 30 à 16 h 30 ;

- mercredi 16 septembre 2026, matin, Colombelles (2), 9 h 00 à 12 h 00 ; après-midi, Mondeville (2), 14 h 00 à 17 h 00 ;

- vendredi 18 septembre 2026, matin, Cormelles-le-Royal (1), 9 h 00 à 12 h 00 ; après-midi, Thaon (1), 14 h 00 à 17 h 00 ;

- mardi 22 septembre 2026, après-midi, Thue-et-Mue (Bretteville-L'Orgueilleuse) (1), 14 h 00 à 17 h 00 ;

- mercredi 23 septembre 2026, matin, Carpiquet (1), 9 h 00 à 12 h 00 ; après-midi, Bretteville-sur-Odon (1), 14 h 00 à 17 h 00 ;

- jeudi 24 septembre 2026, matin, Soliers (3), 9 h 00 à 12 h 00 ; après-midi, Verson (1), 14 h 00 à 17 h 00 ;

- vendredi 25 septembre 2026, matin, Ouistreham (3), 9 h 00 à 12 h 00 ; après-midi, Mathieu (1), 14 h 00 à 17 h 00 ;

- samedi 26 septembre 2026, matin, Epron (2), 9 h 00 à 12 h 00 ;

- lundi 28 septembre 2026, après-midi, Hérouville-Saint-Clair (2), 14 h 00 à 17 h 00 ;

- mardi 29 septembre 2026, matin, Fleury-sur-Orne (2), 9 h 00 à 12 h 00 ; après-midi, Troarn (2), 14 h 00 à 17 h 00 ;

- mercredi 30 septembre 2026, matin, Ifs (2), 9 h 00 à 12 h 00 ; après-midi, Thue-et-Mue (Bretteville-L'Orgueilleuse) (2), 14 h 00 à 17 h 00 ;

- samedi 3 octobre 2026, matin, Rots (2), 9 h 00 à 12 h 00 ;

- mardi 6 octobre 2026, matin, Blainville-sur-Orne (2), 9 h 00 à 12 h 00 ; après-midi, Mathieu (2), 14 h 00 à 17 h 00 ;

- mercredi 7 octobre 2026, matin, Cormelles-le-Royal (2), 9 h 00 à 12 h 00 ; après-midi, Caen (hôtel de ville) (4), 13 h 30 - 16 h 30 ;

- jeudi 8 octobre 2026, matin, Verson (2), 9 h 00 à 12 h 00 ; après-midi, Éterville (1), 14 h 00 à 17 h 00 ;

- lundi 12 octobre 2026, matin, Saint-Contest (1), 9 h 00 à 12 h 00 ; après-midi, Thue-et-Mue (Bretteville-L'Orgueilleuse) (3), 14 h 00 à 17 h 00 ;

- mercredi 14 octobre 2026, matin, Caen (hôtel de ville) (5), 9 h 00 à 12 h 00 ; après-midi, Caen (hôtel de la CU) (3), *CU : communauté urbaine, 14 h 00 à 17 h 00.

Total : 50 permanences.

Toute personne pourra sur sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la communauté urbaine CAEN-LA-MER dès la parution du premier avis d'ouverture de l'enquête, soit 15 jours avant le début de l'enquête publique et pendant toute la durée de celle-ci.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

- Par écrit : sur les registres papier mis à disposition dans les lieux de permanence définis et au siège de la communauté urbaine aux jours et heures d'ouverture habituels.

- Par écrit : sur un registre dématérialisé sécurisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/7498> ;

- Par courriel à l'adresse mail suivante : enquete-publique-7498@registre-dematerialise.fr ;

- Par voie postale à l'attention du Président de la commission d'enquête, sous pli cacheté, au siège de l'enquête publique : communauté urbaine CAEN-LA-MER, 16, rue Rosa Parks, 14000 Caen.

À l'expiration du délai de l'enquête, les registres mis à disposition du Président de la commission d'enquête sont clos par lui. Il disposera d'un délai d'un mois pour transmettre à M. le Président de la communauté urbaine CAEN-LA-MER et à Mme la Présidente du tribunal administratif, le dossier avec son rapport, ses conclusions motivées et son avis.

La copie du rapport, accompagnée des conclusions et de l'avis de la commission d'enquête sera adressée par l'autorité compétente au Président de la communauté

urbaine CAEN-LA-MER et au Préfet du Département de Calvados.

Pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le rapport ainsi que les conclusions et l'avis de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public :

- au siège de la communauté urbaine CAEN-LA-MER (16, rue Rosa Parks, CS-52700, 14 027 Caen cedex 9) aux jours et heures habituels d'ouverture ;

- sur le site internet de la communauté urbaine CAEN-LA-MER ;

- en Préfecture de Calvados aux jours et heures d'ouverture au public.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est le Président de la communauté urbaine CAEN-LA-MER. Des informations peuvent également être demandées au Président de la commission d'enquête, M. PACORY, par voie postale.

À l'issue de l'enquête publique, le PLU-HM, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, pourra être approuvé par le conseil communautaire.

Vie de sociétés

7467777001 - VS

SARL CMBC

Société à responsabilité limitée
au capital de 18 540 euros
Siège social : quai de Calix (D)
14120 MONDEVILLE
R.C.S. Caen 340 985 985

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'associé unique du 3 août 2026 il résulte que :

- M. William GODEY demeurant à Tilly-sur-Seuilles (14250) 5, place Général-De-Gaulle a été nommé gérant pour une durée illimitée à compter du 3 août 2026 en remplacement de M. Gilles BONNET, démissionnaire.

- La durée de la société a été prolongée de 49 années jusqu'au 4 mai 2086 soit une durée de 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

- L'objet social a été étendu aux activités de « carrossage de véhicules, mécanique auto et poids lourds. »

Les articles 3 et 5 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Caen (14).

Pour avis,
La Gérance.

7468043201 - VS

SCI « LEPELTIER-ROSSIGNOL »

Forme : SCI
Société en liquidation
Capital social : 136 500 euros
Siège social :
4, avenue Madame de Ségur
14000 CAEN
494 112 204 RCS de Caen

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juillet 2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juillet 2026. Mme Laurence LEPELTIER, demeurant 266, rue de l'Église, 14200 Hérouville-Saint-Clair a été nommée liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis
Laurence LEPELTIER.

7467900801 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 24 juillet 2026, à Carpiquet.

Dénomination : MARCHE DE MO-LIERE.

Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 57, route de Caumont, 14650 Carpiquet.

Objet : vente de produits alimentaires et non alimentaires, fruits et légumes, boissons non alcoolisées.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 2 000 euros divisé en 100 actions de 20 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : toute cession d'actions devra être constatée par écrit et notifiée à la société. Le cédant s'engage à respecter les dispositions statutaires et les stipulations relatives au droit de préemption et à l'agrément.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales.

* A été nommé président : M. Lakash ABDALRAHMAN, 57, route de Caumont, 14650 Carpiquet.

La société sera immatriculée au RCS de Caen.

Lakash ABDALRAHMAN.

7467754801 - VS

SELARL LEBAILLY DUREL

Société d'avocats
646, route des Digos Euphorbe
BP 36
14123 FLEURY-SUR-ORNE

D4 ENERGY

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
2255, route de la Madeleine
14230 ISIGNY-SUR-MER
RCS Caen 945 245 306

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 22 juillet 2026, l'assemblée générale a décidé de procéder à la dissolution anticipée de la société à compter du 22 juillet 2026 au soir.

Il a été nommé comme liquidateur M. Benjamin DIGARD, demeurant à Isigny-sur-Mer (14230), 2255, route de la Madeleine. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Caen, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur.

Autres légales

7467004401 - DL

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE PARIS

PLAN DE REDRESSEMENT

Jugement en date du 27/07/2026.
Modification du plan de redressement : HOPIUM - RCS 878 729 318 - Campus EffiScience2, esplanade Anton Philips 14460 Colombelles.

7467005501 - DL

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE PARIS

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement en date du 21/07/2026.
Liquidation judiciaire : MADEIRA EUROPE - RCS 809 942 634 - 19, quai de Juillet 14000 Caen.

Liquidateur : SELARL ASTEREN en la personne de Me Julia RUTH, 55, rue de Lyon 75012 Paris.

7467005601 - DL

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE PARIS

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement en date du 22/07/2026.
Clôture de la procédure pour insuffisance d'actif : MEREO - RCS 532 503 570 - 5, chemin de la Baulue 14760 Bretteville-sur-Odon.

7467006001 - DL

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE PARIS

PLAN DE SAUVEGARDE

Jugement en date du 21/07/2026.
Plan de sauvegarde : VALEGEDISTRIBUTION - RCS 424 814 184 - 75, rue Saint-Pierre 14000 Caen.

Durée du plan : 10 ans.
Commissaires à l'exécution du plan : SELARL P2G en la personne de Me Céline PELZER, 7, boulevard du Montparnasse 75006 Paris, SELARLU ASCAGNE AJ en la personne de Me Julie LA-VOIR.

7467821301 - DL

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

ARRÊT DU PLAN DE REDRESSEMENT

Jugement en date du 28 juillet 2026.
Jugement arrêtant le plan de redressement de : OKAIDI - RCS 398 110 445 - Quartier du Val 14200 Hérouville-Saint-Clair.

Activité : vente de tous articles textiles pour enfants.

Durée du plan : 10 ans.

Commissaire à l'exécution du plan : SELARL BMA Administrateurs judiciaires prise en la personne de Me MIQUEL Laurent 119, rue Jacquemars Gielée 59000 Lille.

7467856801 - DL

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE LYON

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement en date du 28/07/2026, redressement judiciaire : CLIMB UP CAEN, RCS 851 873 505, Les Rives de l'Orme, quai Amiral-Hamelin, 14000 Caen.

Activité : exploitation de salle d'escalade, activité de petite restauration.

Date de cessation des paiements : le 22/06/2026.

Administrateurs : La SCP AJ MEYNET & ASSOCIÉS représentée par Maître Robert Louis MEYNET, Maître Typhaine MEYNET et Maître Arthur BOUCAUD, 128 rue Pierre-Corneille, 69003 Lyon, mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion, la SELARL AJ PARTENAIRES représentée par Maître Didier LAPIERRE et Maître Ludvine SAPIN, 174 rue de Créqui, 69003 Lyon, mission : assister le débiteur dans tous les actes de gestion.

Mandataire judiciaire : La SELARL MJ SYNERGIE représentée par Maître Bruno WALCZAK, Maître Michaël ELANCROY ou Maître Etienne ANDRÉ, 136 cours Lafayette, CS 33434, 69441 Lyon cedex 03, SELARL MJ ALPES représentée par Maître Caroline LEPRETRE, 49 rue Servient, CS 23514, 69442 Lyon cedex 03.

Les déclarations des créances sont à déposer aux mandataires judiciaires sus-désignés ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

Tribunal de commerce de Caen

7467225401 - TCC

Tribunal de Commerce de CAEN

Jugement en date du 29 juillet 2026

Arrêt du plan de redressement

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE CITIBIKE NORMANDIE. 1, rue de Bernières 14000 Caen. RCS Greffe de Caen 807 432 422. Activité : commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE NORMAND EBIKE. 1, rue de Bernières 14000 Caen. RCS Greffe de Caen 892 499 492. Activité : activités des sièges sociaux. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nommé commissaire à l'exécution du plan SELARL TRAJECTOIRE, prise en la personne de Me ELLERT 8, place Gardin - Résidence Duc Guillaume 14000 Caen.

7467229301 - TCC

Tribunal de Commerce de CAEN

Jugement en date du 29 juillet 2026

Redressement judiciaire

EIRL Madame Jacqueline DESJOURS (entrepreneur individuel), 4, rue Haute, 14000 Caen. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, en application du III de l'article L.681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 9 mai 2025, désignant mandataire judiciaire Me Judith DOUTRESSOLLE - 77, rue de Bernières, 14000 Caen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication Bodacc, auprès du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce.

7467230701 - TCC

Tribunal de Commerce de CAEN

Jugement en date du 29 juillet 2026

Procédure de conciliation

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE SOCIÉTÉ NOUVELLE THIBAUT TECHNOLOGIES. Avenue de Bischwiller 14500 Vire Normandie. RCS Greffe de Caen 415 186 790. Activité : non identifiée. SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE THIBAUT STRUCTURE BRETAGNE. Avenue de Bischwiller 14500 Vire Normandie. RCS Greffe de Caen 431 371 319. Activité : non identifiée. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE THIBAUT. Avenue de Bischwiller 14500 Vire Normandie. RCS Greffe de Caen 377 782 792. Activité : non identifiée. SOCIÉTÉ ANONYME SARL CALAS FILS. 52, rue du Sibodre 81210 Lacrouzet. Activité : non identifiée. SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE SARL CALAS PRODUCTION. ZAC du Causse 81290 Labruguière. Activité : non identifiée. Jugement d'homologation de l'accord intervenu dans la procédure de conciliation. Le jugement est déposé au greffe où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Infogreffe.fr : un accès direct aux informations des Greffes des Tribunaux de Commerce.

infogreffe.fr

Greffe du Tribunal de Commerce de Saint-Malo